

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-96 du 5 Juin 1990

portant nomination de Responsables  
au niveau du Cabinet du Premier Ministre  
et de certains Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,

- VU l'ordonnance N°90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin,
- VU l'ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat,
- VU le décret N°90-66 du 2 Mai 1990 fixant la composition des Cabinets du Président de la République, du Premier Ministre et des Ministères,
- VU le décret N°90-42 du 1er Mars 1990 portant dissolution du Conseil Exécutif National,
- VU le décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouvernement Transitoire,
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 Mai 1990,

DECRETE :

Article 1er. - Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après du Cabinet du Premier Ministre et dans certains Ministères.

CABINET DU PREMIER MINISTRE

- |   |   |
|---|---|
| - Directeur de Cabinet                    | : Monsieur Jean Roger AHOYO                       |
| - <del>Directeur Adjoint de Cabinet</del> | <del>: Monsieur Antoine Akologba</del><br>BANKOLE |
| - Chef de Cabinet                         | : Monsieur Saturnin SOGLO                         |
| - Chef de Protocole                       | : Monsieur Simplicie GNANGUESSY                   |
| - Aide de Camp                            | : Monsieur Cocouvi AMOUSSOU                       |
| - Attaché de Presse                       | : Monsieur Célestin MARA                          |
| - Chargés de Mission                      | : Messieurs Désiré VIEYRA et<br>Alain MOREL.      |

.../...

- Conseiller Technique à la Communication : Madame Gisèle ADISSODA née da MATHA
- Conseiller Technique à l'Economie : Messieurs Guy ADJANOHOUE et Lazare KPATOUKFA
- Conseiller Technique aux Finances : Monsieur Prosper VIGBE
- Conseiller Technique aux Affaires Bancaires : Messieurs Sylvain LADIKPO et Charles Gbèhouanou DOSSOU
- Conseiller Technique à la Culture et à la Recherche Scientifique : Monsieur Nouréini TIDJANI-SERPOS
- Conseiller Technique à l'Education Nationale : Monsieur Dominique FADAIRO
- Conseiller Technique aux Affaires Juridiques : Messieurs Roger LALOUP, Pierre EHOUMI et Jacques MAYABA

(cumulativement avec leurs fonctions actuelles)

- Conseiller Technique à l'Equipement et aux Transports : Monsieur Florentin MITO-BABA  
(cumulativement avec ses fonctions actuelles)
- Conseiller Technique aux Affaires Administratives et Territoriales : Monsieur Valère HOUETO
- Conseiller Technique au Développement Rural : Monsieur Aziadomè KOGBLEVI  
(cumulativement avec ses fonctions actuelles)
- Conseiller Technique aux Impôts : Monsieur Taofiqui AMINOU
- Conseiller Technique Chargé des Douanes et Droits Indirects : Monsieur Symphorien MINKPONHOUE  
(cumulativement avec ses fonctions actuelles)

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE ET DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

- Directeur de Cabinet : Monsieur Nathanaël BAH
- Directeur Adjoint de Cabinet : Madame DOSSOU-YOVO Félicité née AHYI
- Chef de Cabinet : Monsieur Christophe DAKIN
- Conseillers Techniques : Messieurs Thomas Jolly GOGAN et Barthélémy DEGUENON
- Chargés de Mission : Monsieur Francis Awagbè BEHANZIN  
Monsieur Antoine GBEGAN

.../...

III - MINISTERE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

- Directeur de Cabinet : Monsieur Bruno HOUNDOLO
- Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur Patrice-Paul NADJO
- Chargés de Missions : Monsieur Mounirou OMICHESSAN et  
Madame Ramatou BABA-MOUSSA
- Conseillers Techniques : Messieurs - Dominique Fadoumi DOKOU  
et  
- Hilaire SAPONOU
- Directeur des Prix : Monsieur Fatiou EYISSE
- Directeur du Tourisme et de l'Hôtellerie : Monsieur Paul FAKEYE

IV - MINISTERE DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION

- Directeur de Cabinet : Monsieur Joseph H. GNONLONFOUN
- Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur Alfred ELEGBE

V - MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

- Directeur de Cabinet : Monsieur Ayivi AMOUSSOU
- Directrice Adjointe de Cabinet : Madame Georgette Omolala DOSSOU  
née AKPLOGAN
- Chef de Cabinet : Monsieur Marcel Kuassi MOUSSOU
- Conseillers Techniques : Messieurs - Edouard GOUDOTE  
- Hyppolite AGBOTON  
- Dominique Joseph KOUDOGBO  
- Adolphe TOPANOU et  
Madame - Clémence DANSOU née  
YIMBERE
- Chargé de Mission : Monsieur Eusèbe ALIHONOU

VI - MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DE L'ENERGIE  
ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

- Directeur Général de la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras : Monsieur Benjamin K. SOUDE

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

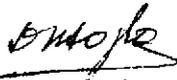
Fait à COTONOU, le 5 Juin 1990

par le Président de la République,

Chef de l'Etat,

Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre,  
Chef de Gouvernement,



Nicéphore SOGLO

Le Ministre de l'Intérieur, de  
la Sécurité Publique et de  
l'Administration Territoriale,



Florentin J. FELIHO

Le Ministre de la Justice et  
de la Législation,



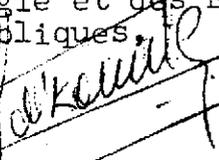
Véronique AHOYO  
MINISTRE INTERIMAIRE

Le Ministre du Commerce, de  
l'Artisanat et du Tourisme,



Richard ADJAHO

Le Ministre de l'Industrie,  
de l'Energie et des Entre-  
prises Publiques,



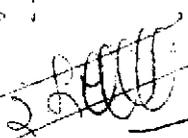
Fatou ADEKOUNTE

Le Ministre de la Santé  
Publique,



Véronique AHOYO  
MINISTRE INTERIMAIRE

Le Ministre des Finances,



IdeIphonse LEMON

Ampliations : PR 4 PM 4 HCR 4 SGG 4 MISPAT - MCAT-MJL - MIEEP - MF  
12 AUTRES MINISTERES 13 PROVINCES 6 DB-DCF-DTCP-DSDV -DI 5 DPE-  
DLC-INSAE 3 BN-DAN 2 UNB-FASJEP 2 DCCT-GCONB 2 IGE et ses Secteurs  
3 CPC -PPC 2 ONEPI 1 JORB 1 Intéressés 50.